



8171
Doische, le 29 janvier 2025

REÇU le 31 JAN. 2025

Renseignements urbanistiques

Réf. Commune : IL/D3/28.01.25/7

Vos réf. : MB/8171

Cher Maître,

En réponse à votre demande de renseignements urbanistiques réceptionnée en date du 15/01/2025 relative à des biens sis à DOISCHE – 3^{ème} division NIVERLEE, cadastrés section B n° 339L, 339T, 340B et 64K, appartenant à Monsieur BAL Pascal et Madame TUTTOLOMONDO Agnes, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées aux articles D.IV.97 et D.IV.99 du Code du Développement Territorial :

- Les biens en cause sont situés en zone d'habitat à caractère rural dans un périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique au plan de secteur de PHILIPPEVILLE - COUVIN adopté par A.R. du 24/04/1980 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour les biens précités.

- Les biens en cause n'ont fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;
Pour connaître la situation en matière d'équipement en eau ou en électricité, nous vous invitons à contacter les sociétés distributrices à savoir :

- EAU : S.W.D.E. - Avenue des Dessus-de-Lives, 10 à 5101 LOYERS
- ELECTRICITE : ORES - Avenue Albert 1^{er}, 19 à 5000 NAMUR.

- Les biens en cause n'ont fait l'objet d'aucun permis de lotir délivré après le 1^{er} janvier 1977.

- Les biens en cause ont fait l'objet des permis de bâtir ou d'urbanisme suivants délivrés après le 1^{er} janvier 1977 :

- B n° 339L :
 - en date du 12/02/2010 pour l'agrandissement d'une porte existante en porte de garage,
 - en date du 26/07/2012 pour la transformation d'un bâtiment en deux logements,
- B n° 339L, B n° 339T, B n° 340B, B n° 64K :
 - en date du 13/09/2021 pour l'aménagement d'un gîte de 6 personnes dans une grange, la création d'une piscine et d'un pool house dans le jardin situé sur une parcelle indépendante en face du bâtiment ;
- B n° 340B :
 - en date du 21/02/2022 pour la régularisation d'une piscine et d'un poolhouse ;

Article D.IV.84 § 1er du CODT : Le permis d'urbanisme est périmé pour la partie restante des travaux si ceux-ci n'ont pas été entièrement exécutés dans les 5 ans de son envoi.

- Le bien cadastré B n° 339L a fait l'objet d'une déclaration urbanistique préalable déclarée recevable par le Collège communal en date du 30/12/2014 pour l'ouverture et la modification de baies.

- Les biens en cause sont situés en zone vulnérable (A.M. décembre 2006 – Arrêté ministériel modifiant les limites de la zone vulnérable du territoire dit « Sud namurois » et suivant A.M. portant extension de la zone vulnérable du territoire « Sud namurois » du 22/11/2012 entré en vigueur le 01/01/2013).

- Les biens en cause sont situés en zone d'assainissement autonome au Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique Meuse amont en vigueur.

- Les biens en cause sont repris dans le périmètre de la carte archéologique (Cette couche de données compile les informations spatiales propres à la carte archéologique, comme stipulé dans l'article D.60 du Code wallon du Patrimoine (CoPat)).

- Les biens cadastrés B n° 339L, B n° 339T sont repris à l'inventaire du Patrimoine Monumental de la Belgique.

Il n'existe aucune possibilité d'effectuer sur les biens aucun des travaux et actes visés à l'article D.IV.4. du CODT à défaut d'avoir obtenu le permis d'urbanisme.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Cher Maître, en l'assurance de notre haute considération.

A Doische, le 29 janvier 2025.

Pour le Collège,
Le Directeur général,

S. COLLARD



Le Bourgmestre,

P. JACQUIEZ



Libellé(s)

Aucun libellé renseigné

Illustration(s)



Localisation

Adresse principale : Rue Saint-Éloi 14, DOISCHE (Nivelée)

Notice

No 14. Grosse ferme en long traditionnelle de la 2e moit. du XVIIe s., en moellons de calcaire. A dr., important volume à deux niveaux qui résulte, comme l'atteste le pignon dr. d'un doublement de la construction primitive vers l'arrière à la fin du XVIIIe ou au déb. du XIXe s. Partie dr. abritant l'habitation, où subsistent l'ancienne porte bouchée, à linteau droit sous arc de décharge et montants chaînés, deux autres décharges des baies primitives, et, à l'étage, une fenêtre à croisée sur montants chaînés transformée, ainsi que des traces de reprises. A g., porte similaire s'ouvrant sur une dépendance joutée d'une fenêtre à traverse en partie obturée sous même type de décharge.

Autre ouvertures postérieures parmi lesquelles la porte à traverse et linteau droits sur piédroits harpés, sans doute contemporaine de l'épaississement du volume. Double frise de brique et corniche de pierre en bandeau sous la bâtière d'ardoises à croupettes et coyau. A dr., annexe en apprentis du XIXe s.

A g., longues dépendances légèrement plus basses dont l'inclinaison de la toiture a probablement été modifiée. Construction sans doute contemporaine du logis, qui conserve à g. une porte bouchée à linteau droit sous décharge, dont le piédroit g. est solidaire de la chaîne d'angle. Traces de petites baies sans doute d'origine. Portes d'étables des XVIIIe et XIXe s., baies de fenil de la fin du XVIIIe s. à linteau droit sur montants à deux harpes, et fenêtres en

brique du XXe s. A dr., porte bouchée aux montants chaînés à chanfrein, peut-être de remploi. Certaines zones de maçonnerie dérangées. Bâtière d'éternit à croupette.
A l'extrémité, g., vestige d'un portail qui s'ouvrait perpendiculairement à la façade: chasse-roue, piédroit avec battée et imposte, dont la présence suppose l'existence d'une cour fermée. T.C.
[549]

Détails complémentaires de la fiche

Prospection

Prospection effectuée en 1982

Publication papier

Tome : IPM - 9/1 (1982)

Page(s) :

- [IPM - 9/1 - Page 213](#)
- [IPM - 9/1 - Page 214](#)

Les imageries de ce tome sont accessibles via ce lien : [Imageries](#)

Code de la fiche

93018-INV-0145-01